

1er SEMINAIRE TECHNIQUE AISS

L'extension de la couverture de la sécurité sociale en Afrique Centrale : défis, solutions et perspectives

***Le cas de la* Caisse de retraites des Comores**

Par Mme Kamaliddine Fatima Mouigni

PLAN DE L'EXPOSÉ

1. IDENTIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE
2. OBJECTIFS À ATTEINDRE
3. LES RÉSULTATS ATTENDUS
4. LES RESSOURCES ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE
5. L'IMPACT MESURABLE

I- Problématique

- À l'instar des pays subsahariens, l'étendue de la couverture en matière de sécurité sociale, en Union des Comores, est très limitée tant au niveau matériel qu'au niveau personnel;

Au niveau du dispositif en la matière, il remonte à l'époque coloniale par conséquent découle un décalage entre le droit et la réalité;

Déficit institutionnel criant en matière de sécurité sociale
Seule une minorité de la population a accès aux peu de risques assurés.

I- Problématique

■ Au niveau matériel:

- Risques gérés:

a) Vieillesse, invalidité et décès:

- Bénéficiaires: Tous les agents de l'Etat
- Secteur formel

b) AT/MP: Seuls les travailleurs du secteur privé sont éligibles. Le personnel de l'Etat non fonctionnaire est éligible aussi mais l'Etat n'honore pas ses engagements, donc de facto ces travailleurs n'en bénéficient pas. Régression sociale à ce niveau;

Problématique

- c) Il n'existe plus de branche d'allocations familiales aux Comores, supprimé lors du régime révolutionnaire vers 1976.**

- d) Aucune couverture au niveau de l'assurance maladie n'est assurée, difficulté pour toute la population d'accéder aux soins de santé (agents de l'Etat/Secteurs formel et informel)**

I- Problématique

■ Au niveau du champ personnel

Secteur public:

Les agents de l'Etat cotisent à titre obligatoire au niveau de la Caisse de retraite. Donc, ce risque couvre l'ensemble du secteur public même si on constate certains contractuels de l'Etat qui ne sont pas couverts (Déficit institutionnel qui entraîne cette régression sociale)

Secteur privé:

Avant 1998, très peu d'entreprises cotisaient. Actuellement généralisation due offensive au niveau de l'extension

I- Problématique

Secteur informel:

Aucune couverture dans ce secteur qui emploie la plus grande partie de la population.

Conclusion:

Très grande précarité pour toute l'ensemble de la population



II- Objectifs

- Union des Comores est signataire du document du millénaire –OMD- à ce titre il s'est engagé à mettre en place des mécanismes de lutte contre la pauvreté. La sécurité sociale, outil efficace de lutte contre la pauvreté, figure parmi ces mécanismes
- Il dispose d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté;
- Il dispose aussi d'un programme pays pour le travail décent qui consacre dans un axe la politique nationale de protection sociale.

II- Objectifs

- **Opérationnaliser la politique nationale de protection;**
- **Elargir la couverture sur le champ personnel et matériel à l'ensemble de la population à travers divers mécanismes appropriés;**
- **Organiser l'accès aux soins de santé pour toute la population;**
- **Réduire le déficit institutionnel par des actions et campagnes de communication;**
- **Améliorer la gouvernance telle que prônée par l'AISS**

III - Résultats

- **Création d'un grand ministère dédié pour éviter les conflits de compétences constatés empêchant le pilotage des actions;**
- **Création d'une direction au ministère chargé de la sécurité sociale;**
- **Etudes techniques réalisés (actuariales et faisabilité pour les nouveaux régimes tels la maladie);**
- **Loi Cadre sur la sécurité sociale;**
- **Réforme cadre existant par rapport à la loi cadre**
- **Formation et perfectionnement du personnel et des acteurs (tutelle, conseil et partenaires sociaux).**

IV- Les ressources et les moyens mis en œuvre

- Eu égard au déficit constaté, la Caisse en collaboration avec le BIT, ont travaillé ensemble pour l'élaboration du programme pays;
- Le pays dispose aujourd'hui d'une PNPS;
- Faute de moyens du partenaire technique BIT, les actions n'ont pas été opérationnalisées;
- Suite à des démarches auprès des partenaires techniques, la Banque mondiale a accepté d'intervenir financièrement;
- D'autres partenaires approchés, à savoir la Banque islamique de développement mais pas encore de suite.

V- L'impact mesurable

Nous comptons que d'ici 2018:

- Rapport actuariel permettant l'appréciation de l'équilibre financier des régimes gérés par la caisse et la fixation des paramètres techniques des taux de cotisation, niveau des prestations selon un système de financement conseillé;
- Loi Cadre sur la sécurité sociale disponible;
- Cadre juridique des OPS reformés par rapport à la Loi Cadre;

V- L'impact mesurable

- Organisation administrative et financière affirmant l'autonomie financière et la disposition de ses avoirs, la liquidation des droits, les manuels de procédure
- Disponibilité d'un modèle de statistique permettant l'analyse des données ;
- Rapport étude faisabilité financière et fiscale d'extension de la couverture sociale tant personnelle que matériel (assurance maladie et accident de travail et maladies professionnelles) aux secteurs public et privé ;

V- L'impact mesurable

- Dix huit agents formés en sécurité sociale dont 6 cadres supérieurs, 2 contrôleurs d'exploitation, 2 contrôleurs en prévention, informaticien, DRH, 1 spécialiste communication et 3 techniciens de sécurité sociale, 1 actuaire et 1 archiviste)
- Dix acteurs formés (tutelles technique et financière, administrateurs et société civile).

■ JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION

